



Patrimoine communal, une année bien remplie s'achève



La Commune de Val-de-Ruz prend soin de son patrimoine et le valorise. Cette année, une grande progression dans la rénovation des murs en pierres sèches a été réalisée, sous la conduite du Parc régional Chasseral, entre la Vue-des-Alpes et les Vieux-Prés. Outre le travail important de remise en état du patrimoine, ces chantiers ont aussi représenté des lieux de rencontre et de valorisation sociale.

En effet, quelques personnes ont pu bénéficier d'un programme de réinsertion professionnelle et d'autres, demandeuses d'asile venues d'horizons lointains, ont pu s'intégrer sur les différents chantiers de ce projet et acquérir des compétences. Des bénévoles ont également participé à ces chantiers sous la conduite de professionnels chevronnés et ainsi parfait leurs connaissances dans le domaine de la réalisation de ces ouvrages.

Du côté des Bugnenets, la dépendance du chalet des Pointes a fait l'objet d'une rénovation «à l'ancienne». Quelques apprentis du bâtiment ont rénové les murs en les crépissant à la chaux, garni le toit, la façade sud et le fronton ouest de tavillons, sous la conduite de spécialistes reconnus. Cet édifice revêt ainsi une valeur patrimoniale certaine et son emplacement en bordure des pistes de ski lui confère une belle visibilité. Ces réalisations n'auraient pas été possibles sans l'appui de notre partenaire le Parc régional Chasseral, sans celui de l'Association romande des métiers du patrimoine bâti ni celui de l'Office cantonal du patrimoine et de l'archéologie - section Conservation du patrimoine.

Les travaux de rénovation de la Ferme Matile à Fontainemelon entrent dans leur phase finale. Cette remise en état répond à un besoin de maintien de la valeur du patrimoine communal et de la valorisation énergétique des bâtiments. Une isolation périphérique minérale a été installée. La réfection du toit arrive à son terme, permettant ainsi l'augmentation notable de son coefficient d'isolation. La pose de panneaux thermiques et de capteurs photovoltaïques viendront compléter ces mesures d'assainissement énergétique.

Les Autorités communales se réjouissent d'apporter leur contribution dans le domaine de la sauvegarde du patrimoine et dans un véritable projet de développement durable.

François Cuhe, conseiller communal

Actualités

Nouveaux horaires des transports publics

Dès le 13 décembre prochain, de nouveaux horaires entreront en vigueur. De manière factuelle, voici les principaux changements qui résultent de décisions de l'Etat:

Amélioration de l'horaire des trains

Une vraie cadence à la demi-heure sera opérationnelle entre Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Le Locle. La population des Geneveys-sur-Coffrane sera la principale bénéficiaire avec un doublement de l'offre. Aux Hauts-Geneveys, le nombre de trains restera le même mais avec un « espacement » meilleur entre eux (30').

Bus entre Cernier et Les Hauts-Geneveys

Leur nombre sera augmenté, ce qui permettra un doublement des liaisons avec les Montagnes neuchâteloises. Par contre, les correspondances à la gare seront inexistantes dans la direction de Neuchâtel.

Bus aux Geneveys-sur-Coffrane

Le croisement des trains aux Geneveys-sur-Coffrane offrira des correspondances immédiates avec des bus en direction de Coffrane puis de Cernier, respectivement pour Montmollin-Montezillon, ce dernier lieu n'étant plus desservi par les

trains en raison de l'exploitation nouvelle de la ligne. Les bus desserviront un arrêt à la gare des Geneveys-sur-Coffrane mais n'effectueront plus une boucle dans le village, suivant en cela une décision de l'Etat.

Bus entre Cernier, Savagnier et Neuchâtel

Grâce à un financement important de la Commune, dix-huit paires de bus en semaine, douze le samedi et le dimanche, relieront le flanc nord de Val-de-Ruz et les villages de la Côtère ainsi que Neuchâtel. Cette offre permettra des correspondances en gare des Hauts-Geneveys en direction des Montagnes neuchâteloises. Pour les habitants de plusieurs villages, la ligne sera également utile pour rejoindre la gare de Neuchâtel en l'absence de correspondances aux Hauts-Geneveys.

Bus entre Villiers, Cernier et Neuchâtel

L'offre restera globalement la même, sous réserve que la cadence au quart d'heure du matin sera effective entre Cernier et Neuchâtel mais plus entre Villiers et Neuchâtel.

Desserte de Montmollin

Parallèlement à l'annonce de la suppression de l'arrêt des trains en gare de Montmollin-Montezillon, l'Etat a dit sa volonté de mettre sur pied une offre de substitution par bus. Cet objectif n'est pas pleinement réalisé, dans la mesure où le village de Montmollin n'est pas ou est mal desservi en soirée et le dimanche.

Améliorations encore attendues

L'horaire 2016 des transports publics apporte des améliorations certaines grâce à l'engagement de l'Etat mais aussi de la Commune dans le cas présent, malheureusement accompagnées de dégradations, notamment en matière de correspondances. La Commune continue de s'engager auprès du Canton pour éliminer les points noirs.

Prochaine séance du Conseil général

Le Conseil général est convoqué le lundi 14 décembre 2015 à 19h30 à la salle polyvalente de Fontaines. L'ordre du jour est le suivant:

1. Appel
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 28.09.2015
3. Communications du président
4. Nomination d'un membre à la Commission de gestion et des finances en remplacement de M. Patrick Lardon, démissionnaire
5. Adoption du règlement sur les finances
6. Modification du règlement général
7. Demande d'un crédit d'engagement de CHF 99'000 pour l'octroi d'une subvention renouvelable d'une durée de trois ans au Centre jeunesse de Val-de-Ruz, pour les années 2016 à 2018
8. Budget 2016
9. Plan financier et des tâches 2017-2021
10. Adoption du règlement sur les eaux
11. Demande d'un crédit d'engagement de CHF 105'000 pour le remplacement de trois véhicules pour le transport de personnes au sein du SDI VdR
12. Dissolution du syndicat intercommunal pour l'épuration des eaux usées de Montmollin-Rochefort
13. Réponse au postulat Christine Ammann Tschopp «Election explicite du Conseil communal»
14. Rapport d'information relatif à la mise en place de la gestion documentaire (GED) et archivage des documents
15. Motions et propositions
16. Interpellations et questions
17. Communications du Conseil communal

Fermeture des guichets durant les fêtes de fin d'année

Les bureaux de l'administration communale seront fermés du mercredi 23 décembre 2015 à 17h30 au dimanche 3 janvier 2016. Ils ouvriront le lundi 4 janvier 2016 selon les horaires habituels.

Durant cette période, pour toute question urgente en lien avec l'administration des eaux et des travaux publics, vous

pourrez appeler le 032 886 46 40.

Nous rappelons qu'il faut prévoir un délai d'environ 10 jours ouvrables pour l'établissement d'une carte d'identité. Au vu des fermetures précitées, toute personne concernée est invitée à s'organiser suffisamment tôt en conséquence.

Vie pratique

Prolongation des heures d'ouverture des commerces en décembre 2015

Le Conseil communal, dans son arrêté du 26 octobre 2015, donne la possibilité aux magasins qui le souhaitent d'élargir leurs heures d'ouverture le jeudi 17 et le mercredi 23 décembre 2015 jusqu'à 21h00.

De plus, par un arrêté publié le 14 août 2015, le Conseil d'Etat autorise les commerces à ouvrir le dimanche 20 décembre 2015 durant un maximum de 7 heures, entre 09h00 et 18h00.

Manifestations

Sapins de Noël

Une vente de sapins aura lieu les vendredi 11 décembre 2015 et mercredi 16 décembre 2015 de 14h00 à 17h00 au hangar des travaux publics de Dombresson (ruz Chasseran / déchèterie).

Les personnes qui désirent un sapin de Noël sont invitées à se présenter aux bureaux communaux de Cernier ou des Geneveys-sur-Coffrane jusqu'au mardi 8 décembre 2015, afin de retirer un bon contre paiement d'un montant de:

- CHF 25.00, pour un sapin de 1 m à 1,50 m;
- CHF 35.00, pour un sapin de 1,50 m à 2 m.

A cette occasion, vous pourrez également commander de la darre.

Plus d'informations à l'administration des travaux publics et forêt au 032 886 56 35 ou à tp.val-de-ruz@ne.ch.

L'école en fête

Le Cercle scolaire de Val-de-Ruz est heureux d'annoncer les fêtes de Noël des collèges:

- **Boudevilliers**, 17 décembre à 19h00, cortège depuis la cour du collège;
- **Cernier**, 18 décembre, en classe dans le cadre des heures régulières;
- **Chévard-Saint-Martin**, 14 décembre à 18h15, cortège depuis le Boveret;
- **Coffrane**, 16 décembre à 18h30, au collège;
- **La Côtère**, 17 décembre à 19h00, dans la cour du collège;
- **Dombresson**, 18 décembre, en classe dans le cadre des heures régulières;
- **Fontainemelon**, 16 décembre à 18h30, à la salle de gymnastique;
- **Fontaines**, 15 décembre à 19h00, à l'extérieur du collège et à la salle de gymnastique;
- **Les Geneveys-sur-Coffrane**, 17 décembre à 18h15, cortège partant depuis le collège;
- **Les Hauts-Geneveys**, 16 décembre de 18h30 à 20h30, dans la cour du collège;
- **Montmollin**, 16 décembre à 18h30, sur la place du village, devant le collège et 17 décembre à 14h00, à l'hôtel de la Gare;
- **Le Pâquier**, 16 et 17 décembre à 20h00, à la salle de gymnastique, spectacle;
- **Savagnier**, 16 décembre à 19h15, à la salle de spectacles et dans la cour du collège;
- **Valangin**, 11 décembre, de 17h30 à 19h00, au collège puis dès 19h00, à la Collégiale et 12 décembre de 07h00 à 12h00, à Neuchâtel, marché.



TELETHON

A l'occasion de l'édition 2015 du Téléthon, les sections du Service de défense incendie du Val-de-Ruz et leurs amicales seront présentes sur l'ensemble du territoire. La population est cordialement invitée à soutenir cette action en participant aux différentes manifestations organisées les vendredi 4 et samedi 5 décembre 2015.

- Boudevilliers, samedi 5 décembre, dès 09h00**
 Devant la boulangerie la Gourmandise
 Vente de peluches, vin chaud et pâtisseries
- Cernier, samedi 5 décembre, de 09h00 à 14h00**
 Migros
 Vente de peluches, vin chaud et soupe aux pois
- Dombresson, samedi 5 décembre, de 09h30 à 13h00**
 Zone des commerces
 Vente de peluches, vin chaud et soupe
- Fontainemelon, samedi 5 décembre, de 09h00 à 15h00**
 Coop et Hangar des travaux publics
 Vente de peluches, camion-échelle 30m avec possibilité de se hisser dans la nacelle, vin chaud, saucisson à la braise et soupe aux pois
- Les Geneveys-sur-Coffrane, samedi 5 décembre, dès 09h00**
 Salle des fêtes et devant la Poste
 Vente de peluches, vin chaud et fondue au fromage dès 12h00
- Valangin, vendredi 4 décembre, dès 16h30**
 Parking du château
 Vente de peluches, vin chaud et pâtisseries
- Vilars, vendredi 4 décembre, en soirée**
 Hangar du feu
 Match aux cartes sur inscription au 079 400 29 89
Samedi 5 décembre, dès 10h30
 Vente de peluches et de sapins de Noël avec présence du St-Nicolas, animation musicale, vin chaud, saucisson à la braise et raclette

Offre promotionnelle
 Un seul abonnement pour se rendre dans les trois piscines communales de Val-de-Ruz
Offrez-vous ou offrez un cadeau de Noël original et utile

BULLETIN DE COMMANDE & TARIFS				
Abonnements avec photo	Tarifs Val-de-Ruz	Nombre Val-de-Ruz	Tarifs hors Val-de-Ruz	Nombre hors Val-de-Ruz
Abonnement de saison adulte	CHF 95.00 (CHF 105.00)		CHF 115.00 (CHF 125.00)	
Abonnement de saison AVS	CHF 80.00 (CHF 85.00)		CHF 90.00 (CHF 95.00)	
Abonnement de saison enfant	CHF 50.00 (CHF 55.00)		CHF 55.00 (CHF 60.00)	
Abonnement de saison étudiant / apprenti	CHF 75.00 (CHF 80.00)		CHF 85.00 (CHF 90.00)	
Abonnement familial de saison				
• 1 adulte – 1 enfant (jusqu'à 16 ans)	CHF 115.00 (CHF 125.00)		CHF 140.00 (CHF 160.00)	
• 1 adulte – 2 enfants (jusqu'à 16 ans)	CHF 140.00 (CHF 150.00)		CHF 170.00 (CHF 190.00)	
• 2 adultes – 1 enfant (jusqu'à 16 ans)	CHF 190.00 (CHF 200.00)		CHF 210.00 (CHF 220.00)	
• 2 adultes – 2 enfants (jusqu'à 16 ans)	CHF 200.00 (CHF 220.00)		CHF 230.00 (CHF 240.00)	
• 3 ^e enfant et suivants, par enfant	CHF 20.00 (inchangé)		CHF 20.00 (CHF 25.00)	
COORDONNEES POUR FACTURATION				
Nom :		Prénom :		
Adresse :		Localité :		
N° de tél. :		E-mail :		
Ces abonnements permettent aux bénéficiaires de se rendre, du 4 janvier 2016 au 23 décembre 2016 et selon les heures d'ouverture, dans les piscines communales situées à Cernier (La Fontenelle), aux Geneveys-sur-Coffrane (centre sportif) et à Engollon (piscine extérieure).				
Commandes à loisirs.val-de-ruz@ne.ch ou par courrier à Commune de Val-de-Ruz, Administration sports-loisirs-culture-promotion régionale, Epervier 6, 2053 Cernier.				
Afin de pouvoir envoyer les bons avant Noël, les commandes doivent impérativement être en notre possession au plus tard le 11 décembre 2015.				